

FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°668

Du 17 avril 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Demande de médailles de District de Savoie



Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, joueur/joueuse, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, avant **le 29 avril 2024, délai de rigueur** (imprimé en annexe).

Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille.*

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission Délégation	page 4
Trésorerie	page 4
Commission FMI	page 5
Commission Sportive	page 6 - 7
Commission des Jeunes	page 8 - 14
Commission Futsal	page 15
Commission des Coupes	page 16 - 18

Commission Féminine	page 19
Commission Technique.....	page 20 -23
Commission des règlements.....	page 24
Commission des Arbitres.....	page 25 -26
Commission FAFA.....	page 27
Commission de Discipline.....	page 28 – 30
Annexes	page 31



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Partenaire du District de Football de Savoie



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 15 avril 2024

Assemblée Générale Élective du Comité Directeur

L'assemblée générale électorale du comité de direction du district de Savoie de Football aura lieu :

Le samedi 22 juin 2024 à 15 h 00

Vous trouverez en annexe de ce PV les documents nécessaires aux dépôts des listes.

Note aux clubs – ANS

Vous avez jusqu'au 30 avril pour saisir vos dossiers de demandes de subventions auprès de l'ANS. Ces demandes se font sur votre "Compte Asso". Nous vous avons fait parvenir la lettre de cadrage par mail au cas où vous ne l'auriez pas eu. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Note aux clubs – JOP (Jeux olympiques et paralympiques)

Billetterie populaire :

L'Etat a acheté 400 000 billets pour les Jeux olympiques et paralympiques, afin à la fois d'associer les compatriotes les plus fragiles, défavorisés ou éloignés de l'événement, mais aussi **d'exprimer la reconnaissance de la France envers toutes celles et ceux qui travaillent à la réussite de Paris 2024 et, plus largement, du sport français.**

A cet égard, la FFF dispose de 7392 billets pour des épreuves olympiques et de 2588 billets pour les compétitions paralympiques, soit 9980 billets au total. Ainsi environ 5000 licenciés **dirigeants ou volontaires** œuvrant au quotidien pour le football français pourront bénéficier de 2 invitations pour des matches de football et pour d'autres épreuves olympiques et paralympiques. Pour bénéficier de ce dispositif exceptionnel offert par l'Etat, vous trouverez ci-après les modalités de participation.

- 1 - Dès maintenant, les ligues et les districts peuvent diffuser à leurs licenciés dirigeants ou volontaires (exclusivement) [ce lien](#) Ils auront jusqu'au dimanche 7 avril pour s'inscrire s'ils souhaitent bénéficier de ces deux invitations.
- 2 - Mercredi 10 avril à 18h, ils recevront un mail de notre plateforme de billetterie Seaters (info@seaters.com) pour les inviter à créer un compte (à ajouter dans les expéditeurs approuvés). Ils pourront accéder à l'ensemble des épreuves sportives offerte par l'Etat selon la règle « premier arrivé, premier servi ». (Question technique : support@seaters.com et question autre : rnguyen@fff.fr)



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 15 avril 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 08 Avril 2024 au 15 Avril 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

AIX F.C.

Commission Sportive:

AIX F.C. - F.C. ST MICHEL SP. (2)- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - FC HAUTE TARENTEISE - F.C. NIVOLET (2) - J.S. CHAMBERIENNE (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - CHALLES S.F. - A.S. MONT JOVET BOZEL - A. S. BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - C.A. YENNOIS - F.C. DES BAUGES - F.C. LA ROCHETTE - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - U.S. DOMESSIN - FC BEAUFORTIN QUEIGE - F. C. CHAMBOTTE (2) – FC SUD LAC

Commission De Discipline:

Courrier :

Rapport :

Jacky MESTACH – Mohamed AMLIL – Ramzi EL BAOUCHI – FC SUD LAC -

Commission Des Arbitres:

F.C. ST MICHEL SP. - Gilles HUNSTEDT - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F.C. LA ROCHETTE – Gérard SOTO - APREMONT FC - Bernard CAMUS - Mohamed AMLIL

Commission Délégation:

UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE -

Commission des Médailles:

F.C. LA ROCHETTE - F. C. CHAMBOTTE – US LA RAVOIRE

Commission des Terrains :

U.S. ST REMY DE MAURIENNE



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DELEGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Mercredi 17 avril 2024

Courriers clubs

UO ALBERTVILLE :

En réponse à votre demande, merci de vous présenter au District de Savoie le :

Lundi 22 avril 2024 entre 18h et 20h

TRÉSORERIE

Mercredi 17 avril 2024

Virements

➤ APREMONT

27,00 €

NOTES AUX CLUBS

Les bénévoles d'association peuvent utiliser le barème kilométrique forfaitaire applicable aux salariés pour le calcul des frais de déplacements « abandonnés » aux associations (imprimé en annexe de ce FOOT SAVOIE). Cela est en vigueur depuis l'an passé. Un mail explicatif est envoyé aux clubs.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

COMMISSION F.M.I. – FOOT SAVOIE

15 avril 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI – MESSAGE IMPORTANT

Suite à des incidents rencontrés lors des dernières journées, il est important de vérifier dès maintenant que vous avez bien accès à vos matchs du week-end prochain.

Les matchs sont déjà à disposition pour vérifier.

Utilisez l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) le plus tôt possible pour vérifier si tout est correct

En cas de problème n'hésitez pas à nous contacter au plus vite

FMI – incident de double affichage des joueurs lors de la saisie sur la tablette

Suite à des incidents rencontrés lors des dernières journées, pour lesquelles vos joueurs apparaissent 2 fois et vous interdisent de valider vos compositions d'équipe, il est recommandé d'utiliser :

La procédure d'effacement des données ci-jointe

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FMI_procedure_effacement-donn%C3%A9es-et-cache.pdf





COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 15 avril 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Cédric YSARD, Christophe VALENTINO

COURRIERS CLUBS

S.F CHALLES : lu et noté, rencontre SF CHALLES2 / AS BLOC D5B Printemps du 14 avril 2024 reportée au 01 mai 2024 à 15H.

A.S BLOC : lu et noté rencontre du 14 avril 2024 D5B Printemps reportée au 01 mai 2024 à 15H.

ST PIERRE SPORT : lu et noté, réception feuille de match papier.

Reçu chèque Mr BARIS TAYLAN arbitre du match D5A pour trop perçu.
Une fiche navette sera effectuée pour créditer le compte du club FC VILLARGONDRAN.

FC BEAUFORTIN QUEIGE : lu et noté, problème FMI Bug Niveau National réglé lundi 16 avril 2024

FC HTE TARENDAISE : lu et noté, planning rencontre

FC APREMONT : lu et noté, reçu feuille de match papier

Mr AMIL Mohamed Kamal arbitre de la rencontre D4A du 14 avril 2024 feuille de match papier reçue, remerciement.

NOTES AUX CLUBS

Dossier en attente de décision avant homologation (Commission Règlement)

Rencontre N°26464904 du 23 mars 2024 D1

ST PIERRE SPORT 1/ COGNIN SP



HOMOLOGATION

Match D4B du 10 mars 2024 AS HT COMBE SAVOIE 1 /FC HT TARENDAISE 2

Match perdu par pénalité au club de HTE COMBE

Résultat :	AS HTE COMBE SAVOIE1,	0but,	-1pt
	FC HTE TARENDAISE 2,	1but,	3pts

Match D3B du 17 mars 2024 AS BOZEL / U.O.A.2

Match perdu par pénalité à U.O.A 2

Résultat du match :	AS BOZEL1 :	0 but,	3 pts
	UO ALBERTVILLE 2 :	0 but,	-1pt

Reçu Fiche Navette Commission Appel Disciplinaire

Match D2 N°26468697 du 10 mars 2024 F.C. DU NIVOLET 2/ U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 la Commission d'Appel décide :

- D'annuler la sanction prise par la Commission de Discipline
- De confirmer le résultat acquis sur le terrain et de transmettre à la commission compétente pour homologation

RAPPEL AUX CLUBS

Article 34-2-1

Règlement du District de Savoie CHAMPIONNAT Séniors, dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, à la même heure.

Article 22-5 du règlement du District : feuilles de matchs :

*La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule.

* A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier

Les deux équipes doivent impérativement avoir les codes de leurs clubs pour avoir accès à la FMI.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction et même la perte du match.

* Pour tout changement d'heure, de terrain à la dernière minute les clubs doivent informer La Commission Sportive, qui sanctionnera par l'amende prévue à cet effet (règlement du District) pour le club recevant

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Chambéry
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & données
Sécurité
Informatique
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 15 avril 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 15 avril 2024

COURRIER REÇU

Reçu : Le 12 avril 24 par mail
Le 13 avril 24 par mail à 12H36
Le 08 avril 24

JS CHAMBERY
CHAMBERY SPORT 73
GJ LA SAVOYARDE

forfait « deuxième »
forfait « troisième forfait »
lu et noter

CHAMPIONNAT

Matches du 27 avril 24

Matches du 27 avril 24

Match N° 26780587 ST SAINT PIERRE // FC MERCURY
Se jouera le 27 avril 24 à 15 H 00

Match N° 26780957 GJ SAVOYARDE // JS CHAMBERY
Se jouera le 27 avril 24 à 15 H 00

Match N° 26781124 ENTS DRUMETTAZ MOUXY // GAPS
Se jouera le 27 avril 24 à 15 H 00

EXEMPT FC SAINT BALDOPH

US LA MOTTE SERVOLEX car CHAMBERY SPORT 73 est FORFAIT GENERAL

AMENDES FORFAIT

JS CHAMBERY deuxième forfait doit au DISTRICT 69 euros

CHAMBERY SPORT 73 troisième forfait doit au district 85 euros **FORFAIT GENERAL**



HOMOLOGATIONS

ENTS.DRUMETTAZ MOUXY	3 BUTS	3 POINTS
JS CHAMBERY	0 BUT	- MOINS 1 POINT
CHAMBERY SPORT 73	0 BUT	- MOINS 1 POINT
GJ LA SAVOYARDE	3 BUTS	3 POINTS

NOTE AUX CLUBS

Vous avez reçu par mail le compte-rendu de la réunion du 5 février dernier. Une parution a été faite par PV officiel. A la suite de la synthèse effectuée en fin de réunion et aux demandes effectuées par le district auprès des différents organismes publics, je vous informe des mesures qui seront mises en place :

- Le district de Savoie fera en sorte, autant que faire se peut, de ne pas programmer de matchs en lever de rideau des U20 du CHAMBERY SPORT 73, tant à domicile qu'à l'extérieur,
- Le district de Savoie désignera des arbitres adultes pour ces rencontres U20,
- Le district de Savoie désignera tous les matchs concernant l'équipe U20 du CHAMBERY SPORT 73 comme matchs à risques auprès de la préfecture et mettra un délégué officiel à ces Matches.

ATTENTION à partir de 15 H 30 plus personne au secrétariat prévenir tout le monde prévu sur le match « Arbitre, Délégué, et le Responsable des U 20 ».

Veillez à bien vérifier vos plannings d'occupation des terrains (U 13/U 17/U 20/plateaux) CAR BEAUCOUP TROP DE CHANGEMENTS LES JEUDIS ET LES VENDREDIS !!!!

MERCI.

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du 15 avril 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.



D2 :

Match n° 27992877 FC BELLE ETOILE MERCURY 1- ENT FC MAURIENNE1 se jouera à 16H00 à MERCURY

Match n° 27992879 ENT CHAUTAGNE CULOZ – ENT S DRUMETAZ-MOUXY se jouera à 15H00 stade municipal de CULOZ

REPORT DU 20 AVRIL 2024

D3 :

Match n°27992946 FC CHAMBOTTE 1 LA RAVOIRE US 2 initialement prévue le 20 avril est reporté au **27 avril 15H00**

NOTE AUX CLUB AIX FC

Suite à vos forfaits (3) nous déclarons votre équipe 2 **FORFAIT GENERAL**

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 15 avril 2024

Courrier des clubs

LIEUX DES RENCONTRES JOURNEE N°. 05 DU 28 avril.

C.A.ST. JEAN DE MAURIENNE / GAPS / SUD LAC.

D.2.

MATCH REPORTE.

Match N°28043373. GAPS 2 / ENT.BASSE MAURIENNE. Ce match est reporté à une date convenue entre les deux clubs « MR au 21/04. » Sur le site du PONT DE BEAUVOISIN. La commission attend :

La confirmation du club de BASSE MAURIENNE 1.

MATCH REPORTE JOURNEE N°.02. DU 24/03/2024.

D.3. POULE D.

Match N°.28043293. CAM. ST. JEAN 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 2. La commission vous laisse un délai pour jouer ce match avant le 05/05/2024. Suite à vos difficultés diverses.

JOURNEE N°.04 DU 14/04/2024.

D.3. POULE A. JOURNEE N°.03. DU 07/04/2024.

Match N°.28042707 A.S. BARBERAZ 2 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2. Se joue le 21/04/2024.

RECU : FEUILLE DE MATCH JOURNEE N°. 02 DU 24/03.

Match N°.28043366. ENT. DRUMETTAZ MOUXU 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

D.3. POULE E.

SUD LAC : La commission a bien pris en compte l'indisponibilité de votre terrain le 12/05/2024.

La commission vous propose : Voir avec le club visiteur pour jouer en semaine ou sur une date des trois M.R. du mois de MAI.



U/15 A HUIT

RECU FEUILLE PLATEAU DU 14/04. JOURNEE N°. 04.

PLATEAU 1 ENT.DRUMETTAZ.

ES. DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAMBOTTE / F.C. HTE TARENTEISE.

PLATEAU 3 G.A.P.S.

GAPS / U.O.A. / U.S LA RAVOIRE Se joue à LA BRIDOIRE.

PLATEAU DU 28/04. JOURNEE N°.05.

PLATEAU 1 A.S. UGINE.

A.S. UGINE / ENT DRUMETTAZ / ENT. VAL D'HYRES.

PLATEAU 2 F.C. HTE. TARENTEISE.

F.C. HTE. TARENTEISE / U.O.A. / ST. PIERRE SPORT.

PLATEAU 3 U.S. LA RAVOIRE.

U.S. LA RAVOIRE / F.C. CHAMBOTTE / G.A.P.S.

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 15 avril 2024

PROGRAMME DES MATCHS – reports / RAPPEL

Les Matches ci-dessous, du 6 avril 2024, sont reportés cause de coupe départemental PITCH et sont OBLIGATOIREMENT à jouer avant le jeudi 25 avril 2024

Merci aux clubs de nous tenir au courant de la date de report choisi

D1

Match n°27968061 AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 contre AIX FC 1

Match n° 27968062 FC BELLE ETOILE MERCURY contre GAPS 1

D2

Match n°28061345 GAPS 2 contre CHAMBERY SPORT 73

D3-B

Match n°28061576 GAPS 3 contre CHAMBERY SPORT 73 2

D3-C

Match n°27968586 FC HAUTE TARENTEISE 3 contre AS UGINE 2



Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière.

Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr

Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP) pour archivage : efroger@savoie.fff.fr

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U13_](#)
- Les niveaux concernés : [U13_D1D3_](#)
- Le nom du club accueil : [U13_D1D3_CLUB_](#)
- La date du match : [U13_D1D3_CLUB_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

NOTE AUX CLUBS –RAPPEL

- En cas d'absence à un match, il est indispensable de prévenir le club recevant, par mesure de politesse. Tout manquement fera l'objet d'une sanction.

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

15 avril 2024

ATTENTION : malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 16 mars

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour feuille d'effectif non parvenue (2 rappels effectués en amont) :

D1

- CHAMBERY SF 1 ET 2

D2/D3

- AIX FC 3 ET 4

- AS HAUTE COMBE SAVOIE 1

- CA YENNE 1 ET 2

- FC CHAMBOTTE 4

- COEUR DE SAVOIE 1

- BIOLLAY FC 1 ET 2

- CHAMBERY SF 3 ET 4

- FC ST BALDOPH 2 (+ feuille de plateau)

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 23 mars

D1

- CHAMBERY SF 1 ET 2

- US LA RAVOIRE 1

D2/D3

- AIX FC 3 ET 4

- BIOLLAY FC 1 ET 2

- US LA RAVOIRE 2 ET 3



- CHAMBERY SF 3 ET 4
- ENTENTE BASSE MAURIENNE 2 et 4
- AIX FC 6
- FC HAUTE TARENTEISE 2
- AS MONT JOVET BOZEL 2 (+ feuille de plateau)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 22 avril sous peine d'amende de 35 euros.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 6 avril

- | | |
|---|--|
| | D1 |
| - US LA RAVOIRE 1 (+ feuille de plateau) | - FC HAUTE TARENTEISE 1 |
| - US CHARTREUSE 1 (+ feuille de plateau) | - AS BABRBERAZ 1 |
| | D2/D3 |
| - US LA RAVOIRE 4 (+ feuille de plateau) | - COGNIN SP 1 |
| - FC CHAMBOTTE 4 | - JS CHAMBERY 1 ET 2 |
| - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1 | - CHAMBERY SPORT 73 3 |
| - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 2 | - US CHARTREUSE 4 (+ feuille de plateau) |
| - US CHARTREUSE 2 | - US LA RAVOIRE 2 ET 3 |
| - AIX FC 3 ET 4 | - ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 ET 2 |
| - BIOLLAY FC 1 ET 2 (+ feuille de plateau) | - ENT BASSE MAURIENNE 3 |
| - UO ALBERTVILLE 1 ET 2 | - AS HAUTE COMBE SAVOIE 1 ET 2 |
| - ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4 (+ feuille de plateau) | - A.S. MONT JOVET BOZEL 2 |
| - F.C. ST MICHEL SP. 1 ET 2 | |

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 22 avril sous peine d'amende de 35 euros.

Mise en place du FAL

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.
Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :
Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.



15 avril 2024

Feuilles de plateaux manquantes



Samedi 16 mars : ES TARENTAISE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – JS CHAMBERY – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Samedi 23 mars : US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – US DOMESSIN – AS BARBERAZ – CHAMBERY SPORT 73

Samedi 06 avril : UO ALBERTVILLE – AS BOZEL – AS MONTCEL – EF CHAUTAGNE – CHALLES SF – ST PIERRE SPORT – JS CHAMBERY

Problèmes rencontrés avec le F.A.L.

Un problème a été rencontré ce samedi 23 mars pour le retour des feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs. L'accès était impossible pour les clubs. Nous essayons de régler le problème pour la prochaine journée.

En cas de difficulté, vous pouvez toujours envoyer votre document PDF (un seul fichier) à Edouard FROGER (CTD DAP – efroger@savoie.fff.fr). En tant que centre de gestion, nous avons la possibilité de déposer le document directement à votre place.

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U7_](#) ou [U9_](#)
- Le nom du club accueil : [U9_CLUB_](#)
- La date du match : [U9_CLUB_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

F.A.L.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7. Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, en U6/U7, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L.

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

Mise en place du FAL

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie plus mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application

F.A.L. EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

Vous transmettez à l'issue du plateau la feuille du plateau et les feuilles d'effectifs dans un seul fichier.

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

VOUS VENEZ SUR LE PLATEAU AVEC VOTRE FEUILLE D'EFFECTIF

Vous transmettez votre feuille d'effectif à compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district.

Tout passe par le logiciel F.A.L.

U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. : Feuilles de plateaux manquantes

U6/U7

Samedi 16 mars : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

Samedi 23 mars : AIX LES BAINS FC – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Samedi 06 avril : US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Mercredi 17 avril 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.
Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)
Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte.
La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 24 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 24.

Attention dates et heures de la première journée :

JOURNÉE N°1

POULE HAUTE

US CHARTREUSE GUIERS contre FLAC 2
MARDI 16 AVRIL 2024 A 21H00 GYM DES ECHELLES

CBF 74 contre FBU
SAMEDI 20 AVRIL 2024 A 18H00 GYM BRIFFOD

POULE BASSE

HFCC EXEMPT

AS THONON contre AFRO 2
DIMANCHE 21 AVRIL 2024 A 20H00 GYM GENEVRAY

LES 5 AUTRES JOURNEES SONT EN LIGNE

Challenge national Futsal U18

Le District de Savoie adresse ses plus vives félicitations à l'équipe U18 du FC NIVOLET et à son coach Yann THILL pour sa brillante qualification en demi-finale du challenge national futsal U18 du coté de Toulon. 3 rencontres et 3 belles victoires face à VAL DE ROUGIERES 6 A 2, BESANCON FUTSAL 4 A 0 et BORGIO 6 A 4.

EN ROUTE POUR LES DEMIES FINALES DU COTE DE TOULOUSE





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 15 avril 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

FINALE U13 PITCH

La commission des Coupes ainsi que les membres du Comité Directeur félicite le club du :

CHAMBERY SAVOIE FOOT
U13 Féminin/Masculin

Pour leur qualification à la phase Régionale U13 Pitch le 4 mai 2024 à FEURS
Remerciement à DRUMETTAZ pour leur organisation tout au long de cette journée

ORGANISATION FINALE

Le 08 juin 2024 au FC MERCURY

Coupe U15 à 8 à 11h00
Coupe U20 TRIQUET à 13h00
Coupe U15 PILLET à 15h15
Coupe U17 TRONCY à 17h30

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF
Coupe Raffin à 13h30
Coupe Trophée 73 (Féminines à 8) à 15h30
Coupe CORTADE à 17h30

COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



CORTADE

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CHAUTAGNE 1	vs	AIGUEBELLE 1
VILLARGONDRAN FC 1	vs	FC NIVOLET 2

RAFFIN

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CUINES 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US PONTOISE 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2

TROPHEE 73

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

ENT GFVD 2	vs	PORT CX RGE/LE BOURGET 1
US DOMESSIN 1	vs	ST REMY 1

U 20 TRIQUET

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

MERCURY B. ETOILE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	GAPS 1

U 17 TRONCY

1/2 de finale le 9 Mai 2024 à 15h00

NIVOLET FC 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT 1
FC CHAMBOTTE 1	vs	ENT BASSE MAURIENNE

U 15 PILLET

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 10h00

GAPS 1	vs	CHARTR. GUIERS US 1
U.S. LA MOTTE SERVOL 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

FINALE U13 - U11

Le 09 mai 2024 au FC St JULIEN
Festival U11 crédit Agricole le matin
Coupe U13 PIGNIER et SERALINI l'après-midi

U13 PIGNIER

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

FCHT

LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBERY SAVOIE FOOT

AIX FC

U13 SERALINI

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

DOMESSIN

JS CHAMBERY

LA BATHIE

BAUGES

U11 CREDIT AGRICOLE

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

CHAMBERY SF 1

ES TARENTEISE 1

FC NIVOLET 1

US CHARTREUSE 1





COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 15 avril 2024

Championnat

7 JOURNÉE

N° 27343534 USC AIGUEBELLE / AS BARBERAZ
Jeudi 9 MAI 2024 à 10H00 avec accord des deux clubs.

11 JOURNÉE

N° 27343560 ENT F CHAUTAGNE contre ENT A PORTUGAIS CROIX ROUGE/ES BOURGET
Mercredi 1^{er} MAI 2024 à 10H00

N° 27343561 FC HAUTE TARENTEISE 2 / AS BARBERAZ
Mercredi 1^{er} MAI 2024 à 10H00

16 JOURNÉE

N° 27343593 MONTMELIAN AF 1 contre FC ROCHETTE 1
Forfait de MONTMELIAN

N° 27343589 GFVD 2 contre CHAUTAGNE
Pas de nouvelle de la rencontre





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 17 avril 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Formations 2023 - 2024

- Formation CFI U9 Mineurs - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : FC BELLE ÉTOILE MERCURY

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Léa BRESSE – Fatima EDDOUM – Rémy DESBOURDES (AS UGINE)

Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)

Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

Chloé KOLLY (FC LAISSAUD)

Hugo POINTET – Titouan CHEDAL BORNUN TINLAND (FC BELLE ÉTOILE MERCURY)

Fabien BEAUCHAMP – Louna BERNICOT – Clovis DESBRINI (MONTMÉLIAN A)

Mathis DUC (FC VILLARGONDRAN)

Karim GUEDDARI – Jordan BOUVIER BANGILLON (FC HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Enzo MALAVASSI – Mathys CHEINEY (FC DES BAUGES)

Salomé CANOVA FRESNOS – Elona GUZZO (UO ALBERTVILLE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 13 février 2024

Merci aux personnes absentes de nous faire parvenir au plus vite un certificat médical

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : DRUMETTAZ MOUXY

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Romain LESUR - Fabrice RELA (AIX FC)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE)

Candidat non prioritaire car hors département

Eros MONGELLI (ENT S DU RACHAIS)

Yanick MATHEVET (FC SERRIERE DE BRIORD)

Clément CASSOU (VENISSIEUX FC)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 avril 2024

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTEISE)

Jean François BASILE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Candidat non prioritaire car hors département

Andrea SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)



Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTOISE)

Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)





COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 15 avril 2024

Président : M. René SAILÉ 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : Jean Marc GUICHARD

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 24 :

Match 26464904 ST PIERRE SPORT / COGNIN SPORT seniors D1 du 23/03/2024.

DÉCISIONS

Dossier N° 24 :

Match 26464904 ST PIERRE SPORT / COGNIN SPORT seniors D1 du 23/03/2024.

En attente d'un retour du service licence de la ligue.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 15 avril 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

COURRIERS

Courriers, Mails Club :

-Club de DRUMETTAZ (M. Walter GALLASSO, Président) demande de récusation "Arbitre"

-Club d'APREMONT, signale l'absence de l'arbitre sur rencontre de D3 du 14/04/2024

-Club de LA ROCHETTE (Secrétaire), informe le dépassement de frais sur match de U17 du 13/04/24

Réponse : Effectivement l'arbitre a bien changé d'adresse, le site foot2000 n'était pas à jour, il réside à AIGUEBLANCHE.

Courriers, Mails Arbitre :

-M. Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), rapport mail sur rencontre de D1 du 06/04/2024

-M. Mohamed Kamal AMLIL (U O A), rapport sur propos tenus aux dires de l'arbitre (entre un club et l'arbitre) match ST PIERRE SPORTS contre CHARTREUSE GUIERS)

Réponse : Merci de faire un rapport (M. SEBTI, entraîneur du club de ST PIERRE D'ALBIGNY)

Courriers Accompagnateur, Observateur :

-M. Gérard SOTO accompagnement de M. Mohamed BACHIRI (LA RAVOIRE), du 07/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Habib NEFFATI (LAISSAUD), du 06/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Djiba SIAKA (BARBERAZ), du 06/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT observation/contrôle de M. Shemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), du 13/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Rayan SOUIDI (LAISSAUD), du 14/04/24 (**arbitre absent**)

-M. Bernard CAMUS accompagnement de M. Nathan VANDURME (C A M), du 06/04/24



NOTE AUX CLUBS

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs

CONSTAT ALARMANT – ABSENCE ARBITRE

La CDA s'excuse vis-à-vis de vos clubs sur le manquement d'arbitre pourtant désignés sur vos rencontres officielles

Clubs

La CDA vous demande de bien informer vos arbitres (couvrant votre statut) sur les désignations qu'ils ont et de mettre tout en œuvre pour qu'ils puissent honorer leur désignation

NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

Lorsque vos désignations comportent plus de 100 kms, il vous faut prendre le barème de 0,77 euros pour les kilomètres supplémentaires et non 0,77 par le nombre kilomètres totales.

En cas de manquement,
Vous vous exposez aux sanctions en vigueur conformément au règlement intérieur de la CDA SAVOIE

GROUPEMENT ARBITRAGE – JEUNES ARBITRES (J A D) – SAISON 2023 / 2024

Groupement des arbitres

Arbitres Jeunes J A D

Samedi 27 avril 2024

De 8h30 à 12h00

Maison des Sports -Auditorium

Rue Henri OREILLER

73000 - CHAMBERY

Arbitres convoqués :

Melle Fatima EDDOUM (UGINE), Zora LANTZ (LA BRIDOIRE)

Mrs Axel ADRIANO (C A YENNE), Ilyes AIT KHOUYA (NIVOLET), Mathis BARBERA (VILLARGONDRAN), Gabbin BARLET (LA BRIDOIRE), Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), Hamza BENKEMOUCHE (J S C), Jason BOUCHER (MONTMELIAN), Nourredinne CHELOUFI (U O A), Yakoub CHINAR (NIVOLET), Mathis COUX (LA MOTTE SERVOLEX), Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX), Nathan DE NARDI (J S C), Grégoire, Timothée DONNEAUD (C S F), Mathis DUTERME (AIX LES BAINS), Souhaib EL BAKKALI (C S F), Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), Mounir EL BATBOUL (U O A), Khalil FATNI (U O A), Makan FOFANA (C A MAURIENNE), Emeric HALADJAN (J S C), Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS), Maxime LA CROIX (BOZEL), Eliott LEMEUNIER (DRUMETTAZ), Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE), Paul MOREL (HAUTE TARENTOISE), Habib NEFFATI (LAISSAUD), Raina OMAR MOUSSA (BARBERAZ), Loqman, Safwan OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX), Aymen OUTMANI (UGINE), Mateo PAINDAVOINE (PONTOISE), Hugo POINTET (MERCURY), Bryan RAPHAEL (CUINES), Nils ROUX GARCIA (J S C), Zakarya SAYAH (U O A), Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), Rayan SOUIDI (LAISSAUD), Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE), Cyril TISSOT (LAISSAUD), Nathan VANDURME (C A MAURIENNE), Adel ZERAIBI (C S F)



Les seniors absents aux différents regroupements sont officiellement convoqués à cette date du 27 avril 2024

Liste des arbitres convoqués :

Mrs

- Salim ABADDAR (C A M)
- Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
- Romuald PINET (HAUTE TARENTOISE)
- Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTOISE)
- Yoann MARTINET (LA ROCHETTE)
- Esat YLDIRIM (C S F)
- Youssef FAOUZI (J S C)
- Lawrence GALIANO (DRUMETTAZ)
- Youssef RHIFARI (J S C)

DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

- Lundi 22 avril, CD, CDA
- Samedi 27 avril 2024, Regroupement Jeunes Arbitres
- Lundi 29 avril, CDA





COMMISSION FAFA

Lundi 15 avril 2024

Notes aux clubs FAFA - Equipement

Dossiers en cours – Saison 2023/2024

APREMONT – Equipement : main courante
Dossier transmis aux instances supérieures.

LE BOURGET DU LAC – Equipement : drainage
Validé au niveau régional.

DRUMETTAZ – Equipement : revêtement
Dossier validé par la Fédération Française de Football le 04 avril 2024.

LE PONT DE BEAUVOISIN 2 – Equipement : Eclairage
Dossier validé par la Fédération Française de Football le 31 janvier 2024.
En cours.

MONTMELIAN – Stade de l'Île - Equipement revêtement synthétique
Dossier transmis aux instances supérieures.

ST BERON –GAPS Eclairage LED
Dossier en suspens : en attente de travaux

CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : le dossier est à revoir car la puissance de l'éclairage prévue n'est pas suffisante (devis à reprendre).



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 15 avril 2024

Présents élus : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

NOTES AUX CLUBS/ARBITRES

Rappel des règlements concernant les sanctions disciplinaires :

Les sanctions prises lors des rencontres FUTSAL sont à purger en FUTSAL, sauf pour les sanctions de plus de deux matchs fermes. Dans ce cas, elles sont purgées en FUTSAL et en LIBRE.

Les cartons jaunes pris en FUTSAL ne s'additionnent pas avec ceux pris en LIBRE.

Un joueur ayant une suspension en LIBRE devra purger celle-ci en LIBRE. Les matchs joués par son équipe en FUTSAL ne comptent pas.

CONDOLEANCES

La commission de discipline présente à Daniel Bartholomé, membre de la commission, et à sa famille, toutes leurs sincères condoléances suite à un décès dans sa famille.

La commission assure tout son soutien dans ce moment de tristesse.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de Séance,
Francis MOREL BIRON

Secrétaire la Commission de Discipline,
Magalie JULLIARD



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 15 avril 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
15/04/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	07/04/2024	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	08/04/2024
15/04/2024	Cadets U17 D3	Joueur	A.S. D'UGINE	06/04/2024	2 MF dont Auto	07/04/2024
15/04/2024	D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	06/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	D5	Joueur	CHALLES S.F.	07/04/2024	3 MF dont Auto	08/04/2024
15/04/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	07/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	07/04/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	08/04/2024
15/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	06/04/2024	Auto suffisant	07/04/2024



Foot SAVOIE



PV N° 668 du 17 avril 2024

15/04/2024	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/04/2024	2 MF dont Auto	08/04/2024
15/04/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	07/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	D4	Joueur	F.C. SUD LAC	24/03/2024	Rappel à l'ordre	22/04/2024
15/04/2024	D4	Joueur	F.C. SUD LAC	24/03/2024	6 MF dont Auto	25/03/2024
15/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	06/04/2024	Auto suffisant	07/04/2024
15/04/2024	Cadets U17 D3	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	06/04/2024	Auto + 1 match avec sursis	07/04/2024
15/04/2024	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	06/04/2024	2 MF dont Auto	07/04/2024
15/04/2024	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	07/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	06/04/2024	3 MF dont Auto	07/04/2024
15/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	06/04/2024	Auto suff pas rapport arbitre	07/04/2024
15/04/2024	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	06/04/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	07/04/2024
15/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. MODANE	06/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	22/04/2024
15/04/2024	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	24/03/2024	6 MF dont Auto	25/03/2024
15/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	06/04/2024	Auto suffisant	07/04/2024



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- AG électorale du comité directeur : Documents nécessaires aux dépôts des listes
- Barèmes déductions d'impôts des bénévoles
- Demande médaille District Savoie
- Journée Portes ouvertes Filles – ENT S DE TARENTOISE
- Offre d'emploi – FC VILLARGONDRAN

